

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°2 DU 8/02/2019

### Présents :

Mme Etcheverry (IEN de circonscription Angoulême Nord)  
M. Bordenave, Mme Tinard, Mme Gourdou, Mme Le Garnec, Mme Penneteau (enseignants)  
M. Merle (maire de Coulgens)  
Mme Certin (DDEN Jauldes)  
Mme Epardeau (DDEN Coulgens)  
M. Laurent (Président du Sivos)  
Mme Banfi, M. Bonté, Mme Wojcik, Mme Staël, Mme Dutheil (représentants des parents d'élèves)

Excusés : M. Savin (maire de Jauldes)

M. Bos (enseignant remplaçant de Mme Villechaise)

### **1- Bilan des projets de classes**

#### **• Classe des PS/MS :**

Après avoir travaillé en période 2 sur les thèmes de l'automne et Noël, nous avons débuté notre projet autour du jardinage. Celui-ci a commencé avec la plantation de bulbes et les enfants ont pu mettre en terre des graines qui poussent à l'intérieur de la classe. Ce projet va se poursuivre lors des périodes prochaines avec l'utilisation du potager à l'extérieur de la classe et un échange autour de ce projet aura lieu avec d'autres classes de Charente.

- Un projet de correspondance virtuelle a eu lieu sur les mois de Janvier et Février avec une classe de l'école maternelle de Soyaux pour travailler le langage oral et écrit. Les enfants de MS de Jauldes et de Soyaux se sont rencontrés via « Skype » pour pouvoir ensuite proposer diverses fins d'histoire à partir de l'album *La Moufle*. Ils ont inventé leurs propres fins d'histoire pour les présenter à leurs correspondants.

- Nous avons également mis en place des décloisonnements avec les élèves de GS de Mme Gourdou. Une semaine sur deux, un groupe différent de GS vient chaque jour sur un temps de l'après-midi pour travailler en langage sur l'album *L'arbre sans fin* de Claude Ponti. Les élèves vont notamment devoir inventer une étape à l'histoire. Il s'agit donc de réaliser une écriture inventée.

Durant l'autre semaine, 3 élèves de MS se rendent dans la classe de Mme Gourdou sur un temps de l'après-midi pour réaliser des gestes graphiques liés à l'écriture cursive et certains élèves de GS viennent dans la classe des PS/MS sur ce même temps pour approfondir certains gestes graphiques. Ces décloisonnements vont se poursuivre lors des prochaines périodes.

- Une demande a été formulée pour aller voir un spectacle musical le 26 mars. Nous sommes en attente de la réponse.

#### **• Classe des GS/CP :**

- Travail autour du thème de Noël (albums, recettes des sablés, chants, objets et carte, lettre au père-noël)

- Depuis Janvier nous travaillons autour d'un gros projet sur les émotions à partir de l'album « La couleur des émotions » de Anna Llenas. Le monstre apprend à trier ses émotions avec l'aide d'une petite fille. Les enfants aiment beaucoup ce livre et ce thème : ils échangent plus entre eux en nommant ce qu'ils ressentent. Les élèves fabriquent leur livre des émotions. Ce projet nous permet de travailler en langage, en arts plastiques et avec l'ordinateur. Nous utilisons aussi la tablette pour travailler les expressions du visage en photo suivant les émotions ressenties. Ce travail sera partagé avec nos correspondants. Nous utilisons également le livre de Cécile Gabriel « Quelle émotion » avec ses photographies. Elle pourra venir nous voir en classe si le budget le permet.

- Projet correspondants : nous avons été dans l'école de nos correspondants de Saint Bonnet le 8/02, c'était très enrichissant. Les élèves ont pu jouer à des jeux de sociétés

ensemble, faire des crêpes, partager des lectures et des exposés. Ils ne voulaient plus quitter l'école des correspondants. Une sortie de fin d'année est envisagée avec nos correspondants et nous continuons les échanges par courrier, mail.

- Nous irons au théâtre d'Angoulême en Avril voir le spectacle « Lilelalolu » de Damien Bouvet de la compagnie Voix off. Ce sera jeudi 4/04 à 14h00.

- Décloisonnement des GS avec la classe des PS/MS depuis janvier le mardi, jeudi, vendredi. C'est un travail autour d'activités de langage oral et écrit. Les groupes changent chaque jour.

- **Classe des CP/CE1 :**

Projet compost avec Charente nature :

La première animation a eu lieu le mardi 29 janvier après-midi.

Les enfants ont découvert ce qu'était le compost. Ils le regardent, le sentent, le touchent.

Ils cherchent les différents composants du compost( restes de végétaux, des animaux...) puis ils observent en détail et dessinent les invertébrés.

Pour préparer la 2ème séance, les enfants ont enterré différents déchets ( bois, plastique, fer, papier, caillou, verre, peau d'orange, pain ...) puis, ils observeront leurs décompositions lors de la 2ème séance qui aura lieu le 5 mars après-midi et la dernière aura lieu le 4 avril au matin.

- **Classe des CE1/CE2 :**

Projet « Notre école sans déchets » :

Nous continuons à entretenir notre jardin et à trier les déchets de la cantine au compost. Cela montre l'intérêt du compostage pour réduire les déchets ménagers. Nous trions également nos déchets dans les poches jaunes. Nous allons planter des bulbes. Nous faisons un jardin sans pesticide, nous découvrons des alternatives possibles à l'utilisation des produits toxiques dans le jardin.

Aquarium dans la classe :

Des petits poissons « gupi » on été donnés à la classe, ainsi qu'un aquarium. Les enfants les observent, les nourrissent et entretiennent l'aquarium. Nous avons eu des naissances en début de semaine. Les enfants écrivent leurs commentaires et font des dessins dans le classeur d'observations.

Dans le cadre de l'EMC( enseignement moral et civique), nous avons déjà travaillé sur le respect, l'amitié, l'entre-aide, les différences, le harcèlement. Nous avons décidé, pour la fête de l'école de chanter des chansons qui traitent du thème de l'amitié, du respect, des différences. Nous avons ensemble déjà sélectionné différentes chansons, certaines seront apprises en entier, d'autres en partie.

En parallèle, les enfants se filmeront en classe lors de différents moments de travail de groupe où l'entre aide est importante, dans la cour, en sport où on joue en équipe...et ces petits extraits de moments de vie de classe seront diffusés sur une écran blanc lors de la fête de l'école pendant que les enfants chanteront leurs chansons. Pour se filmer, nous utiliserons les tablettes qui ont été achetées par la commune avec l'aide de l'Éducation Nationale. A ce sujet, j'ai demandé à l'AIPE s'ils pouvaient acheter des écrans protecteurs de façon à protéger les tablettes.

- **Projets en commun avec les CP/CE1 :**

Ecole et cinéma :

3 films dans l'année.

Le deuxième film « les vacances de Monsieur Hulot» de Jacques Tati a été vu jeudi 31 janvier. Ce film a beaucoup plu aux enfants.

Projet éclore :

Nous menons cette année encore un projet avec une classe de 5° de Mme Benito du collège de Saint-

Amant de Boixe qui travaille cette année sur le thème : "l'homme est-il maître de la nature? »

Nos élèves sont allés voir l'exposition des carmes « Les animots-walyse ». Cette exposition était vraiment formidable, et nous avons eu la chance de rencontrer les deux artistes Nadia Olivier artiste plasticienne et Daniel Hébert, photographe et illustrateur. Ils ont accompagné les enfants lors de la visite et ont répondu à leurs questions. C'était vraiment un très beau moment.

A partir de cette exposition, chaque enfant a inventé un animal imaginaire. Il doit le dessiner et en faire sa carte d'identité. Nous allons donc réaliser un bestiaire d'animaux mélangés. Ce recueil sera présenté aux élèves de 5ème lors de notre rencontre.

#### Carte postale « contre la faim »

Nous allons travailler sur les contes d'orient. Après lectures de différents contes, les enfants devront réaliser plusieurs cartes postales sur ce thème. Ces cartes postales seront ensuite mises en vente et la recette sera reversée à l'association « lutte contre la faim ». Nous parlerons également aux enfants de la faim dans le monde afin de les sensibiliser sur ce problème.

#### Théâtre d'Angoulême:

Nous nous sommes inscrits pour une séance au théâtre, nous irons le mardi 9 avril à 14h00 voir un spectacle intitulé « les genoux rouges ».

- **Classe des CM1/CM2 :**

- Spectacle le 14 décembre aux Carmes : « Zoom dada » sur le mouvement artistique Dada composé de danse, de projections d'images, de sons et d'ombres chinoises.

- Visite du collège le 20 décembre : cours de Sciences et Vie de la Terre, Anglais, Français et CDI.

- Spectacle prévu le 11 mars au théâtre d'Angoulême : « Les petites histoires de... » C'est un spectacle de danse inspiré d'un conte de Tim Burton « La triste fin du petit enfant huître et autres histoires »

- La piscine est prévue pour 10 séances du jeudi 4 avril au jeudi 27 juin inclus. L'AIPE est remerciée pour le financement et les CM continuent de vendre des porte-clés pour financer ce projet.

- Une correspondance est envisagée avec la classe de monsieur Boireau sur le thème des problèmes mathématiques : résolution puis envoi à l'autre classe et dans un second temps, fabrication de problèmes et envoi à l'autre classe.

- La classe sera inscrite au challenge inter-pistes dans le cadre de l'apprentissage des règles de circulation routière. Il est organisé par la Prévention Routière. Il est composé d'une partie théorique et une partie pratique sur piste avec des vélos.

- Les trois classes ont été inscrites à Mars en Braconne pour des spectacles, nous attendons les réponses.

#### **1- Bilan de la fête de Noël**

Tous les élèves de Coulgens sont venus passer la journée à Jauldes. Les enfants ont bien apprécié cette journée qui s'est bien déroulée.

#### **2- Prévisions d'effectifs pour l'année 2019/2020**

<i>Maternelle</i>	<i>Elémentaire</i>
15 PS	17 CP
9 MS	20 CE1
11 GS	14 CE2
	10 CM1
	8 CM2
Total : 105 enfants	

A priori, ce serait donc le même découpage que cette année mais rien n'est encore arrêté car on est encore tôt dans l'année. Pour les PS, les prévisions sont faites sur les naissances 2016. Les inscriptions sont possibles dès maintenant, le plus tôt possible est le mieux pour pouvoir anticiper.

### **3- PPMS**

Coulgens : L'exercice intrusion a déjà été fait. L'exercice incendie a eu lieu le vendredi 8 février 2019, les élèves ont été prévenus qu'il y aurait une alerte dans la journée et ils ont pu énumérer les différents comportements à adopter et où ils devaient se rendre. La secrétaire de mairie a actionné l'alarme incendie qui a été mal entendue. Pour l'exercice incendie, la sortie s'est effectuée sans panique. Il reste à faire l'alerte confinement.

Jauldes : Les exercices incendie et PPMS sont prévus sur la prochaine période. Un exercice est envisagé pendant une récréation car ce temps pose la question du signal étant donné que les enfants jouent.

La question se pose également sur le temps de cantine.

### **4- Fête de l'école**

La fête de l'école aura lieu à la salle des fêtes de Jauldes le vendredi 14 juin 2019 en fin de journée (un mail a été envoyé à la mairie par Monsieur Bordenave afin de réserver la salle des fêtes en cas de pluie, nous attendons la réponse). Si vraiment la fête de l'école ne pouvait pas se faire à Jauldes, elle pourra se faire à Coulgens car Madame Tinarud a aussi réservé à Coulgens.

Les enfants pourront donc, dans la journée, participer à la mise en place des différents décors, des différentes expositions et nous pourrons répéter sur place.

Les représentants des parents d'élèves trouvent un peu dommage que la fête de l'école se fasse à ce moment-là.

### **5- Travaux**

Coulgens : Un TBI (Tableau Blanc Interactif) va être branché pendant les vacances dans la classe de Madame Villechaise et sera normalement opérationnel à la rentrée des vacances d'hiver.

- Il va également y avoir un changement de classe (Madame Tinarud va prendre la classe de Madame Villechaise et inversement), pour cela, il faudra un peu de temps.

Madame Tinarud demande que son bureau de direction soit installé dans la bibliothèque et demande également de faire les différents branchements pour le photocopieur et Internet.

Au niveau numérique, il y aura une classe équipée d'un vidéoprojecteur et une classe équipée d'un TBI. Il va également y avoir 6 tablettes. Nous remercions la municipalité pour les financements ainsi que l'Education Nationale. C'est un projet qui est subventionné à 50% par l'Education Nationale par le biais du projet ENIR. Ce projet est destiné à soutenir le développement et l'innovation numérique dans les écoles élémentaires des communes rurales.

Jauldes : Le directeur a demandé un changement des fenêtres de sa classe et de la bibliothèque. Le président du SIVOS indique que la pose de volets roulants était actée, le projet est toujours d'actualité mais il va se faire en plusieurs étapes.

- Une demande d'installation d'un néon au dessus des tableaux dans les classes de GS/CP et CM1/CM2 a été faite.

A Jauldes, nous avons déjà un vidéoprojecteur dans chaque classe et une classe possède également un TBI.

#### Informations de Madame l'Inspectrice :

- Plan Ecole Numérique Innovation et Ruralité : équipements pour les communes rurales isolées.

- Il y a eu un deuxième plan cette année : le plan ENIR. Les inspecteurs ciblent les écoles qui ont besoin de matériel et pour celles-ci, il y a un co-financement Etat-commune (50% chacun).

Coulgens a été bénéficiaire du plan.

## **6- Questions diverses**

- ***Pourquoi les représentants de l'AIPE ne sont plus conviés au conseil de classe ? Les parents d'élèves souhaitent qu'ils soient présents lors des conseils d'école.***

La réponse à cette question avait déjà été apportée lors d'un précédent conseil d'école.

Les représentants de l'AIPE peuvent être invités lorsque des thématiques abordées les concernent.

Madame l'Inspectrice précise que le *Code de l'éducation* prévoit la composition du conseil d'école.

Sont membres de droit :

- Le(s) directeur(s)
- Tous les enseignants + ceux à temps partiel
- Les représentants des parents d'élèves élus titulaires
- Le maire
- Le conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- Le DDEN
- Un membre du RASED
- L'inspecteur

On peut inviter une tierce personne si on traite d'un sujet qui la concerne.

Ici, nous avons parlé de la fête de l'école mais l'AIPE avait expliqué que si nous faisons la fête de l'école un vendredi soir, elle ne participerait pas.

- ***Les parents d'élèves demandent s'il y a la possibilité pour que des porte-manteaux soient installés à la garderie de Jauldes car les manteaux et les sacs sont entassés les uns sur les autres durant le moment de la garderie ?***

Le président du SIVOS indique que la salle de garderie est aussi la salle d'activité des enfants de maternelle, ils y font leurs séances de motricité et les murs sont déjà très utilisés. Les parents d'élèves proposent un porte-manteau mobile. Le président du SIVOS va y réfléchir.

- ***Est-il possible d'installer un rideau au niveau des toilettes à la garderie de Jauldes car les parents voient des enfants nus aux toilettes et pour respecter l'intimité des enfants ?***

Là aussi, le SIVOS va voir ce qu'il est possible de faire mais un rideau ne semble pas être la solution (passage très fréquent, avec la nécessité pour l'agent de pouvoir intervenir très vite en cas de besoin, tout en pouvant jeter un coup d'œil sur le reste des enfants). Il y a aussi une question d'hygiène car il faudrait le nettoyer tous les soirs. Le SIVOS va essayer de trouver une autre solution.

- ***Les parents d'élèves remercient la mairie de Coulgens pour la prestation du goûter mais quelques manquements sont remontés au goûter de Jauldes. Est-il possible d'améliorer et d'augmenter la quantité du goûter à Jauldes ?***

Les consignes données dans les deux garderies sont les mêmes. La différence perçue par les parents (moins de pain à Jauldes) tient au fait que le nombre d'enfants accueillis dans chacune des garderies est très différent : 7 à 8 enfants à Coulgens en moyenne contre une moyenne de 24 élèves à Jauldes (parfois 30 élèves). La consigne quoi qu'il en soit est que chaque enfant ait au moins deux tartines de pain.

Les représentants des parents d'élèves proposent éventuellement des gâteaux pour réguler les différences d'effectifs entre certains jours. Cette proposition ne fait pas l'unanimité en ce qui concerne le côté diététique mais la question soulevée a été entendue.

- ***Pourquoi les parents ne sont-ils pas avertis quand les enseignants sont absents de façon prolongée ?***

Madame Tinard explique qu'au départ, les arrêts de Madame Villechaise étaient prévus pour quinze jours. L'Inspectrice a soulevé la difficulté à organiser le remplacement dans toutes les écoles. Chacun essaye de communiquer au mieux. Nous savons maintenant que le remplaçant en place est attiré à la classe.

- ***Apparemment le ramassage scolaire pourrait disparaître autour de Coulgens faute de moyen. Est-ce exact ?***

Le Sivos se pose la question du maintien du ramassage scolaire. La compétence du transport scolaire est passée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la Région (quand les régions ont fusionné). La Région Aquitaine a gardé les mêmes règles de fonctionnement que celles mises en place en Charente, par le département, avant le transfert afin de se donner le temps d'harmoniser les fonctionnements de l'ensemble des départements de la Région.

Pour la rentrée 2019, la Région a annoncé aux élus qu'elle mettrait en place de nouvelles règles. Elles ne sont pas encore totalement arrêtées à ce jour, mais lors d'une réunion avec les responsables régionaux, ils ont été informés de certaines décisions proposées. Ces nouvelles conditions les amènent à se poser la question du maintien du ramassage scolaire.

Il ne pourrait concerner que les seuls enfants habitant à 3 km au moins de l'école. Pour le RPI, seuls Cherves et Nouailles respectent cette condition donc, 3 à 4 enfants seulement pourraient être concernés l'an prochain (actuellement ils sont 23). La Région fait cependant une différence entre les enfants ayant droit et ceux qui pourraient éventuellement être pris en charge s'ils sont sur le circuit de ramassage.

La Région met également en place une tarification à l'année dont le coût moyen (car le quotient familial serait pris en compte) est de 130 € pour les ayant droit, mais de 230 € pour les autres. L'inscription se ferait uniquement par Internet auprès de la Région directement, les communes n'ayant ensuite qu'à indiquer, en fonction des demandes enregistrées, les points d'arrêt. Les aides attribuées pour ce service seraient, dans ces conditions, beaucoup moins importantes que par le passé. Cependant, le service de navettes entre les deux écoles sera maintenu quelque soit les conditions. Mais la région indique là aussi qu'une tarification modérée pourrait être mise en place. Ils vont se renseigner sur ces conditions nouvelles.

- ***Question concernant une personne en particulier :***

Nous ne pouvons parler d'une personne précise en conseil d'école, d'autant plus en son absence. Cela peut se faire cependant dans le cadre d'une rencontre avec la directrice, tel que le mentionne Madame l'Inspectrice.

***Souhait de Madame l'Inspectrice :***

En ce qui concerne l'enseignant remplaçant, il convient de laisser le temps de l'installation à l'enseignant, de lui laisser le temps de tisser du lien avec les élèves. La parole de l'enfant compte mais il n'y a pas que celle-ci, si les parents ne communiquent pas avec l'enseignant, ils se créent une représentation de l'école. Donc, en cas d'inquiétude, il faut directement communiquer avec l'enseignant et il faut lui faire confiance car les enfants ont besoin de sentir cela.

De manière générale, les enseignants sont disponibles pour les parents. Les représentants des parents d'élèves peuvent aussi accompagner certains parents pour une rencontre avec un enseignant. Leur rôle de représentants peut aussi les amener à prendre rendez-vous avec un enseignant afin d'aborder une problématique sans attendre le prochain conseil d'école.

Le respect du programme d'anglais est de nouveau mis en cause. Ce point a déjà été abordé l'an dernier. Madame l'Inspectrice est venue inspecter les classes. Elle confirme qu'un enseignement d'anglais est dispensé dans les deux écoles.

Le cycle 3 regroupant maintenant le CM1, le CM2 et la classe de 6<sup>ème</sup>, une programmation d'anglais a été réalisée l'an dernier entre les écoles élémentaires du secteur et le collège. Cela a permis une répartition des apprentissages.

Madame l'Inspectrice indique par ailleurs qu'en cycle 2, si on entre trop précocement dans l'écrit, on risque de biaiser la prononciation d'où le fait d'accentuer plutôt l'oral, ce qui explique moins de traces écrites. Après, en cycle 3 il y a des traces écrites.

Elle confirme une harmonisation l'an dernier sur le secteur de Saint-Amant-de-Boixe.

Si certains enseignants ont besoin d'être accompagnés, ils peuvent solliciter la conseillère pédagogique du département mais au niveau du plan de formation, ils ne peuvent en bénéficier en anglais car ils ont 9h de français et 9h de mathématiques selon les directives ministérielles.

Madame l'Inspectrice a souligné l'importance d'être dans une démarche constructive entre le personnel enseignant et les représentants des parents d'élèves. Les représentants des parents d'élèves peuvent faire des suggestions mais ne peuvent demander des comptes aux enseignants. Il faut que le conseil d'école soit un temps de propositions constructives.

S'il y a un climat de méfiance, les adultes en pâtissent mais surtout les enfants, or, un enfant apprend quand il voit une cohérence entre les adultes qui l'accompagnent.

L'équipe enseignante du RPI reste à l'écoute et souhaite des rencontres afin d'échanger sur les différents problèmes avant qu'ils ne s'amplifient.

Fin du conseil d'école à 19h40

La secrétaire de séance  
Mme Penneteau

La présidente de séance  
Mme Tinard